

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 16 décembre 2021 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : Dominique CHAMBON, Karelle MICHEL, Pauline TREBOZ

Secrétaire de séance : Emilie VOLATIER

Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2021 :

Adopté à l'unanimité

Tarifs au 1^{er} janvier 2022 :

Augmentation des tarifs du cimetière et des locations de 1%
Pas de changement pour location salle polyvalente et garderie

Demande de subventions :

Demande de subvention pour appel à projets du département 2022 à établir avant le 31 décembre 2021

Faire demande pour rénovation énergétique de la salle polyvalente
Possibilité de 30% sur plafond de 300.000,00 € donc 90.000 €

Point inventaire voirie :

Modification de l'intérêt communautaire attaché à la compétence création ou aménagement et entretien de la voirie en : création, aménagement et entretien des voies permettant l'accès par les services publics et privés des équipements publics.

Limitation de tonnage chemin communal :

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour limitation de tonnage sur le chemin communal dit chemin du carouge : limitation à 3,5 tonnes

Questions diverses :

- Annulation vœux au personnel
- Annulation vœux à la population prévus le 9 janvier prochain
- Un compte-rendu des travaux sur lotissement les vergers est fait par le Maire
Travaux en cours pour la voirie
- Le Maire informe le conseil municipal qu'une rencontre a été organisée avec le Trésor Public pour faire le point sur les finances, ainsi qu'avec Stratorial (cabinet d'études) par le biais de la communauté de communes
- Concernant le projet de rénovation de la salle polyvalente présenté au dernier conseil, les plans seront envoyés par mail à chacun pour études. Une visite sera à prévoir courant janvier avec les conseillers qui le souhaitent sur place.
Une réunion sera également à prévoir avec les associations pour les espaces de rangement de matériel.

- Délibération à prendre pour augmentation du temps de travail de l'agent à l'accueil de l'agence postale communale : 22h/semaine au lieu de 20h/semaine à compter du 1^{er} janvier 2022 : accord à l'unanimité
- Délibération à prendre pour pouvoir payer des dépenses investissement avant le vote du budget : accord à l'unanimité
- Joan BOULEUX informe le conseil municipal que le travail sur site internet est en cours, ainsi que l'élaboration du bulletin municipal
- Le Maire fait remarquer que les illuminations sont très appréciées par la population cette année
- Colis des aînés : à distribuer d'ici fin décembre

Varenes Saint Sauveur, le 17 décembre 2021



Le Maire

Jean-Michel LONGIN